Composition du Groupe d’experts indépendants (GEI)

Conformément à l’arrêté constitutif du Gouvernement du 12.12.2023 et aux arrêtés du département de l’Environnement des 17.06.2024 et 17.09.2024, le GEI se compose des personnes suivantes :

- **Dr. Philippe Roth**, Service sismologique suisse (SED), expert en risques sismiques ;
- **Prof. tit. Jon Mosar**, Département de Géosciences de l'Université de Fribourg ;
- **Dr. Nicolas Cuenot**, Bestec GmbH, expert en sismicité induite ;
- **Prof**. **Jean Schmittbuhl**, Institut de Physique du Globe de Strasbourg, expert en structure et comportement du socle ;
- **Dr. Clément Baujard**, Es géothermie, expert en modélisation et stimulation hydraulique ;
- **M. Louis Hirsinger**, ingénieur forage chez Hirsinger Consulting.

La coordination du GEI et les relations avec les autorités cantonales sont assurées par le **Dr. Vincent Badoux**, chef de projet au Service du développement territorial en charge du suivi du projet de géothermie profonde.

Situation au 28.10.2026.